

AVENIR DE L'ÉNERGIE AU QUÉBEC

POURRONS-NOUS ENCORE PAYER NOS FACTURES D'HYDRO?



Le gouvernement a déposé le 6 juin 2024 un projet de loi sur l'avenir énergétique du Québec. Si le projet de loi est adopté tel quel, les tarifs d'électricité vont beaucoup augmenter. Qui pourra encore payer sa facture d'électricité?

UNE NOUVELLE LOI

Avec le projet de loi 69, le gouvernement de la CAQ veut se donner les moyens d'augmenter rapidement la production d'électricité. Il veut la doubler. Et il veut le faire vite, d'ici 25 ans.

Au-delà des enjeux environnementaux que ça pose, l'impact sur les tarifs d'une telle production sera énorme.

C'est un gros projet de loi qui vient modifier 15 lois et 7 règlements dont

- la Loi sur Hydro-Québec
- la Loi sur la Régie de l'énergie

L'ÉLECTRICITÉ, POUR SE CHAUFFER, PAS POUR LE PRIVÉ

Dans un contexte de lutte aux changements climatiques, de plus en plus d'entreprises veulent avoir accès à notre hydroélectricité.

La demande explose !

Pour y répondre, le gouvernement et Hydro-Québec veulent doubler la production d'électricité.

Le problème, c'est que l'électricité produite à partir de nouvelles constructions (nouveaux approvisionnements) coûte beaucoup plus cher. Au moins quatre fois plus!

**SI LE GOUVERNEMENT VA DE L'AVANT AVEC
SON PLAN, LES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ DES
CLIENTS RÉSIDENTIELS SERONT BEAUCOUP
PLUS ÉLEVÉES!**



L'ÉLECTRICITÉ EST DÉJÀ TROP CHER!

Bien que les tarifs d'électricité au Québec soient parmi les plus bas en Amérique du Nord, de nombreuses personnes ont de la difficulté à payer leur facture d'électricité.



Au Québec, 1 personne sur 7 a de la difficulté à payer sa facture d'électricité, se prive d'autres produits essentiels pour payer cette facture ou encore diminue sa consommation d'électricité en deçà de ses besoins de base.

S'il est urgent de décarboner l'économie, mener une transition énergétique qui laisserait des gens en plan serait un échec majeur. Le développement économique ne doit pas se faire au détriment de la santé de la population.



**TOUTE ACTION POUR ENCADRER
ET DÉVELOPPER LES ÉNERGIES
PROPRES AU QUÉBEC DOIT SE
FAIRE DANS UN SOUCI D'ÉQUITÉ
ET DE JUSTICE SOCIALE!**

HYDRO-QUÉBEC DOIT D'ABORD RÉPONDRE AUX BESOINS DES QUÉBÉCOIS.E.S!

Décarboner l'économie et promouvoir le
développement économique,
ce n'est pas la responsabilité d'Hydro-Québec

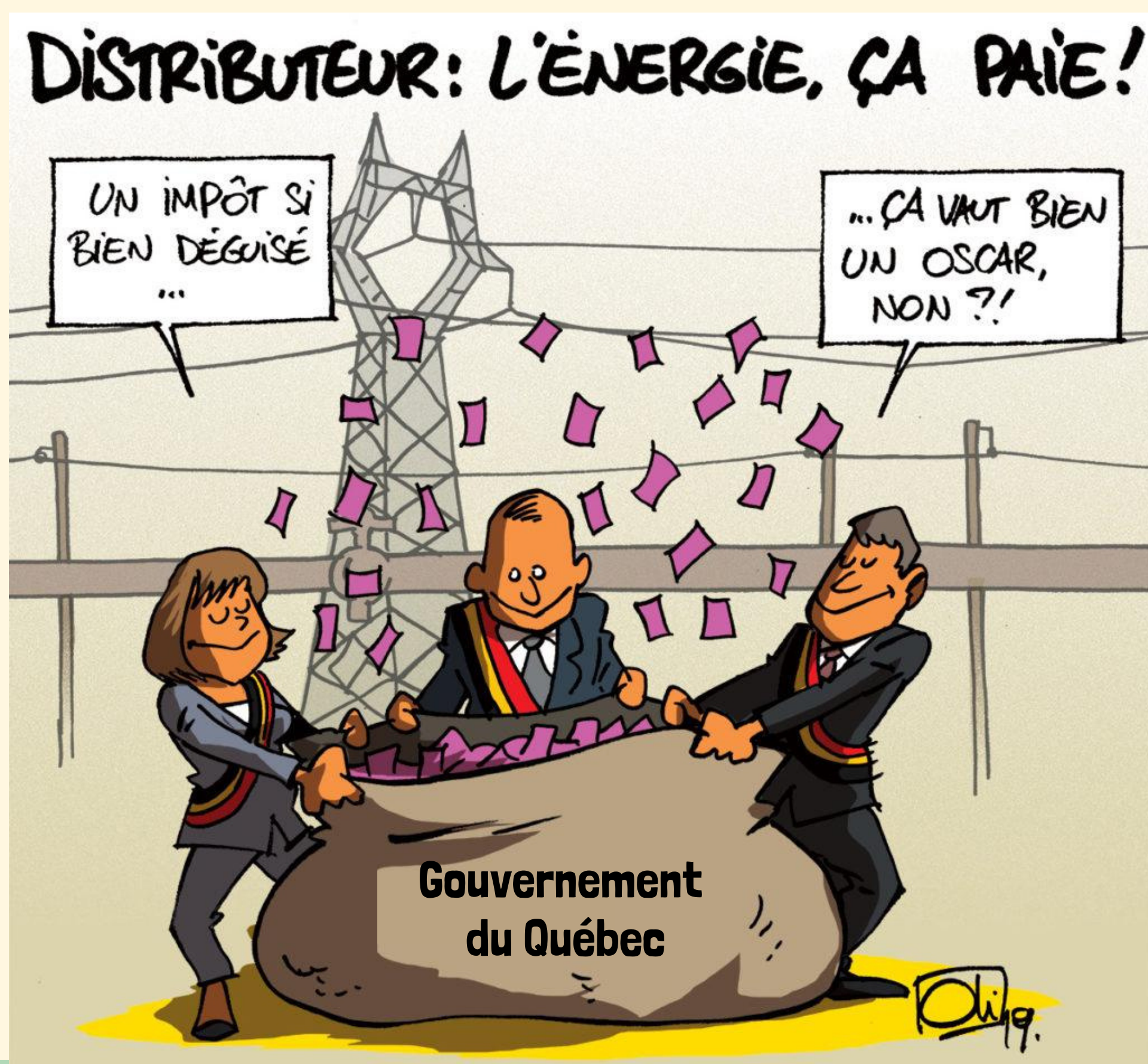


Le gouvernement dit qu'il faut modifier le cadre
réglementaire du secteur québécois de l'énergie
pour accélérer la transition énergétique...

Mais derrière l'intention de verdir l'économie du
Québec pour lutter contre les changements
climatiques se cache le projet de dégager de
l'énergie pour répondre aux besoins de l'industrie.

LES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ NE DOIVENT PAS SERVIR À FINANCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE!

Le gouvernement s'est déjà trop souvent servi des tarifs d'Hydro-Québec pour financer ses programmes de développement économique et ses projets environnementaux (installation de bornes électriques, producteurs privés d'électricité, entente sur la biénergie, etc.).



Hydro-Québec remet déjà 75% de ses profits au gouvernement.

Les tarifs d'électricité doivent servir à payer la production, le transport et la distribution de l'hydroélectricité destinée aux Québécois et aux Québécoises.

UTILISER LES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ POUR FINANCER LA TRANSITION EST UNE FORME DE TAXATION RÉGRESSIVE (CONTRAIREMENT À L'IMPÔT).

UN PROJET DE LOI INQUIÉTANT

On a de nombreuses raisons de s'inquiéter de ce projet de loi. Voici quelques exemples des impacts qu'il pourrait avoir sur les tarifs d'électricité

PRIVATISATION DE LA PRODUCTION DE L'ÉLECTRICITÉ

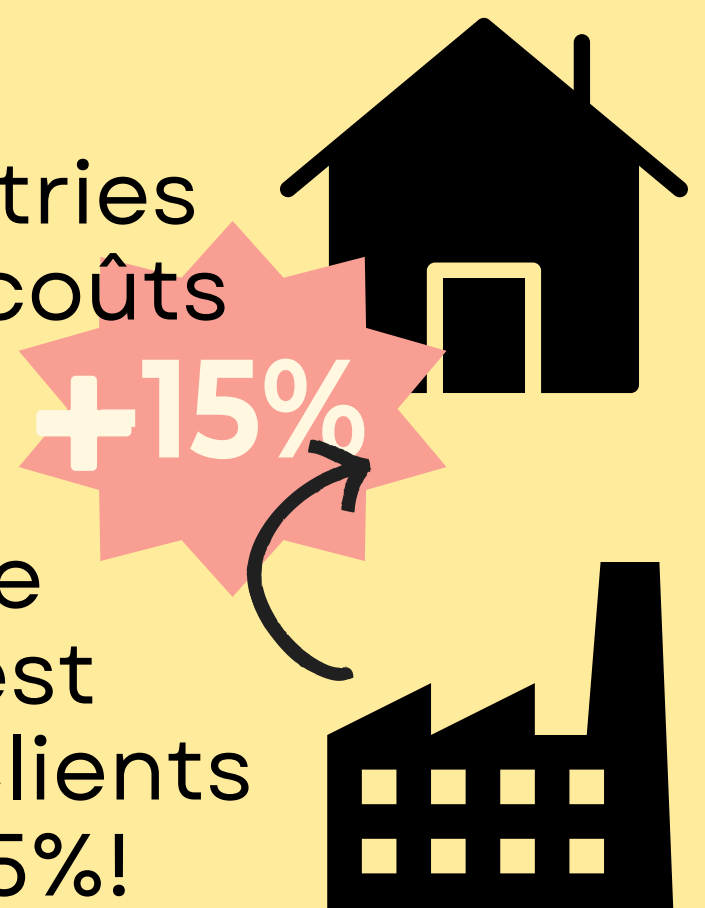
Le projet de loi ne privatise pas Hydro-Québec comme tel. Mais on fait plus de place au privé dans la production de l'électricité. Partout dans le monde où on a privatisé, même un peu, le marché de l'énergie, ça a été catastrophique pour les consommateurs qui ont vu leurs factures augmenter.



ABOLITION DE L'INTERFINANCEMENT

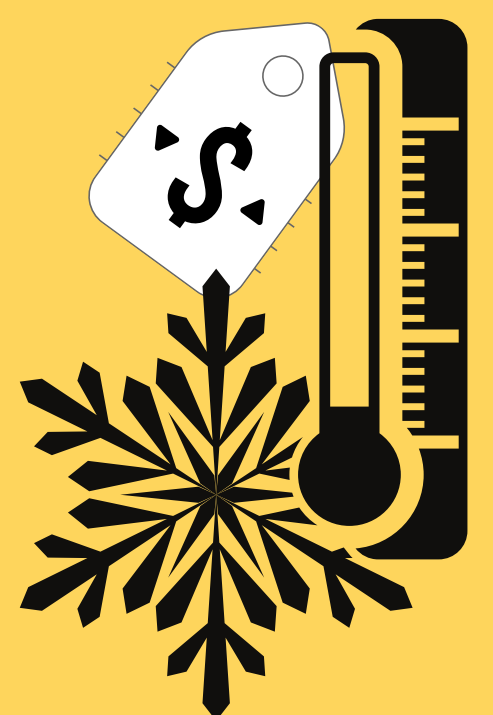
On appelle interfinancement, le fait que les industries paient des tarifs d'électricité plus élevés que les coûts pour que les clients résidentiels puissent payer des tarifs plus bas que les coûts.

La CAQ pense qu'abolir l'interfinancement est une solution au problème d'équilibre énergétique. C'est faux!! Si on l'abolit, les factures d'électricité des clients résidentiels pourraient augmenter de minimum 15%!



TARIFICATION DYNAMIQUE OBLIGATOIRE

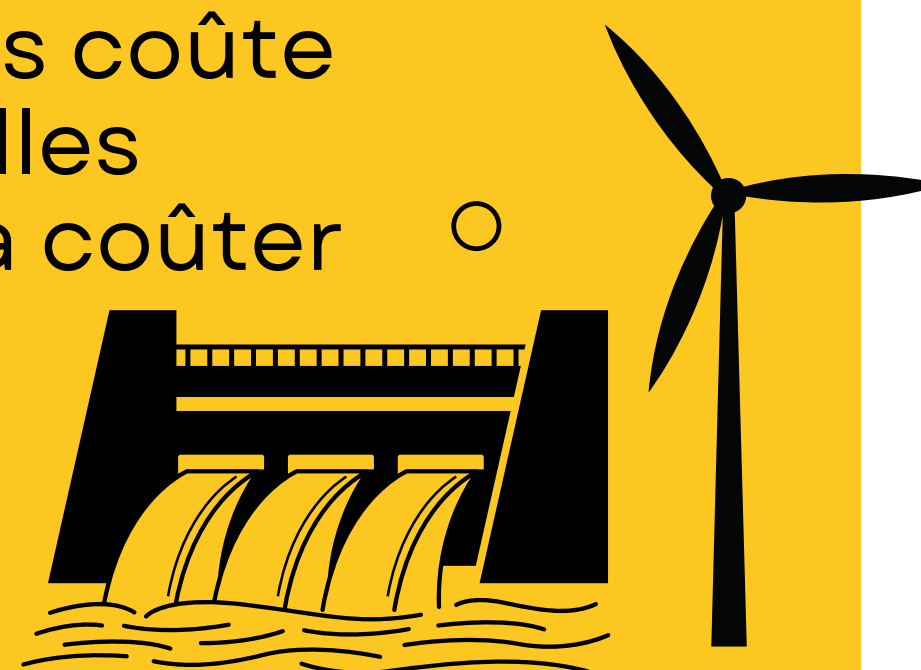
La tarification dynamique, c'est vendre l'électricité plus chère en période de pointe pour inciter les gens à diminuer leur consommation. Si la tarification dynamique devient obligatoire, les personnes qui ne peuvent pas réduire ou déplacer leur consommation d'énergie parce qu'elles vivent dans des logements mal isolés verront leur facture augmenter.



NOUVEAUX APPROVISIONNEMENTS

L'électricité produite par les centrales actuelles coûte +/- 3¢/kWh. L'électricité produite par de nouvelles centrales hydroélectriques ou des éoliennes va coûter plus chère à produire. Au moins 11¢/kWh voire même plus!

L'impact sur nos factures d'électricité risque d'être majeur.



POUR UN RÉEL DÉBAT PUBLIC

Les choix que nous ferons dans le domaine de l'énergie seront déterminants pour notre avenir



Ils ne doivent pas être faits par quelques personnes seulement. Ils doivent impliquer toute la population.
C'est ensemble que nous devons déterminer ce qu'on veut faire de notre énergie.



La crise climatique est une conséquence de nos choix de société.
Si nous voulons réellement atteindre la décarbonation, il ne suffit pas d'électrifier les industries et le transport. Il faut changer la société.

Le moment est maintenant venu de mettre l'économie au service de l'amélioration des conditions de vie de tous et toutes.

Le gouvernement doit agir pour que personne au Québec ne soit privée d'énergie dans son logement pour des raisons de pauvreté!

L'AVENIR DE L'ÉNERGIE AU QUÉBEC EST IMPORTANT. IL NE DOIT PAS ÊTRE DÉCIDÉ EN VASE CLOS. POUR S'ASSURER QUE LES QUESTIONS DE JUSTICE SOCIALE NE SOIENT PAS OUBLIÉES, ON A BESOIN D'UN VÉRITABLE DÉBAT PUBLIC AUQUEL TOUT LE MONDE POUR PARTICIPER !

**L'ACCÈS À L'ÉNERGIE EST UN DROIT HUMAIN FONDAMENTAL QUI DOIT
ÊTRE PROTÉGÉ PAR DES POLITIQUES EFFICACES.**

**LE GOUVERNEMENT DOIT AGIR POUR QUE PERSONNE AU QUÉBEC NE
SOIT PRIVÉE D'ÉNERGIE DANS SON LOGEMENT POUR DES
RAISONS DE PAUVRETÉ!**



QUI SOMMES-NOUS?

L'ACEF du Nord est un organisme de défense collective des droits des consommateurs et consommatrices. Nous militons depuis de nombreuses années pour un meilleur accès à l'énergie (électricité et chauffage) pour l'ensemble des ménages québécois.

Chaque année, nous négocions auprès d'Hydro-Québec des ententes pour des ménages en difficulté de paiement.

**VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?
CONTACTEZ ÉMILIE!**

514 277-7959 poste 205 ou emilie@acefnord.org